

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2018

**Convoqués : 9**

**Présents : 7**

**Absents : 2 Mr Didier VERSTRAETE et Mme Solveig CORNEILLAN**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Désignation d'une secrétaire de séance : Mme FERNANDES Martine

Le compte rendu du conseil municipal du 06 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

### Délibérations

- 1- Autorisation donnée au Maire pour l'engagement, mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018, approuvé à l'unanimité.
- 2- Demande subvention d'investissement de l'Etat.

### Affaires communales

- 3- Finances : Budget de la commune pour 2017 :
  - Recettes 377 000 €
  - dépenses 348 000 €
  - excédent 28 000 €
- 4- Personnels : Sabrina a fait une formation au BAFD pour le centre d'accueil et de loisirs périscolaires.
- 5- Environnement/Cadre de Vie/Urbanisme : des devis ont été établis pour la réfection du portail et du mur du cimetière, il faut compter environ 16000 €, ceux-ci sont à l'étude. Achat de 2 micro-ondes pour l'école et une remise à niveau de l'informatique est prévue, coût environ 2 000 €. Installation d'un ordinateur à la mairie environ 700 €. Demande de subvention de la part de la classe de CE2, CM1 et CM2 pour une sortie découverte à Anduze, 4 jours et 3 nuits, acceptée le montant sera fixé au prochain conseil.
- 6- Une réunion est prévue avec la DRAC, fondation du patrimoine, pour la restauration des fabriques du village. Projet de l'aire de jeux, parcours VTT, balançoire, les travaux pourraient démarrer au printemps.
- 7- Communication : le journal Argilliers Info a été publié ce mois-ci.

### Intercommunalité

- 8- Taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et des inondations) 3€ par habitant sera ajoutée sur la taxe habitation.

Monsieur le Maire clôture la séance à 22h15.